

Points sur les réseaux

Que fait-on dans un réseau ?

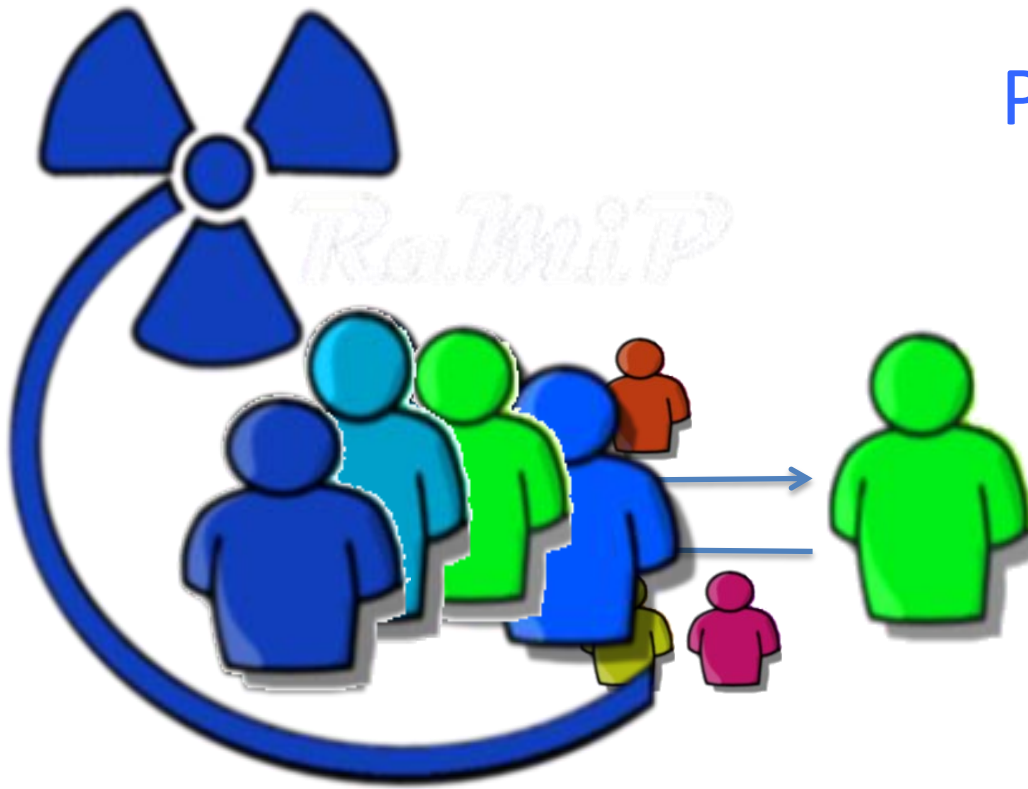
Quel est le rôle de la coordination nationale ?

Sébastien Balduyck, réseau RaMiP

Christian Lefaure, animateur de la coordination nationale des réseaux



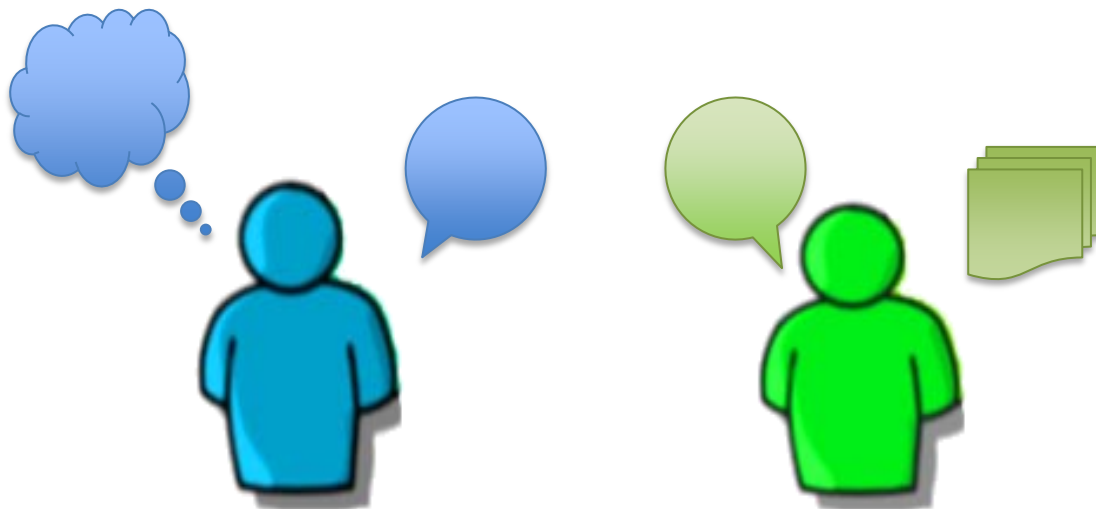
Pourquoi un réseau?



Un réseau relationnel :

- d'abord informel, par la force des choses,
- qui a des problématiques communes,
- qui ressent le besoin de se structurer à mesure qu'il grandit.

Pourquoi un réseau?



Un réseau où chacun apporte son retour d'expérience :

- « Ce qui est arrivé chez un autre peut arriver dans mon établissement .»
- « Ce qui est arrivé dans mon établissement peut arriver chez un autre. »
- Echange des bonnes idées et des bons outils.

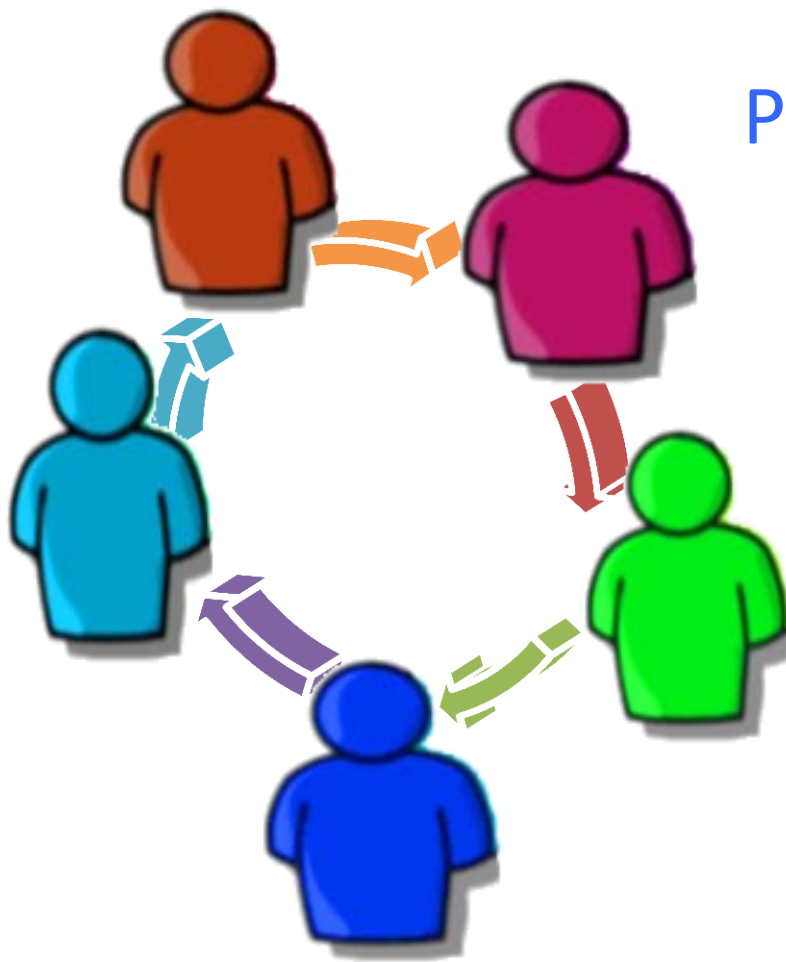
Pourquoi un réseau?



Un réseau où l'on se forme par compagnonnage :

- formations, ateliers,
- aller chez les uns, chez les autres
- tester des matériels et des bonnes pratiques

Pourquoi un réseau?



Où l'on peut trouver des solutions aux problèmes rencontrés :

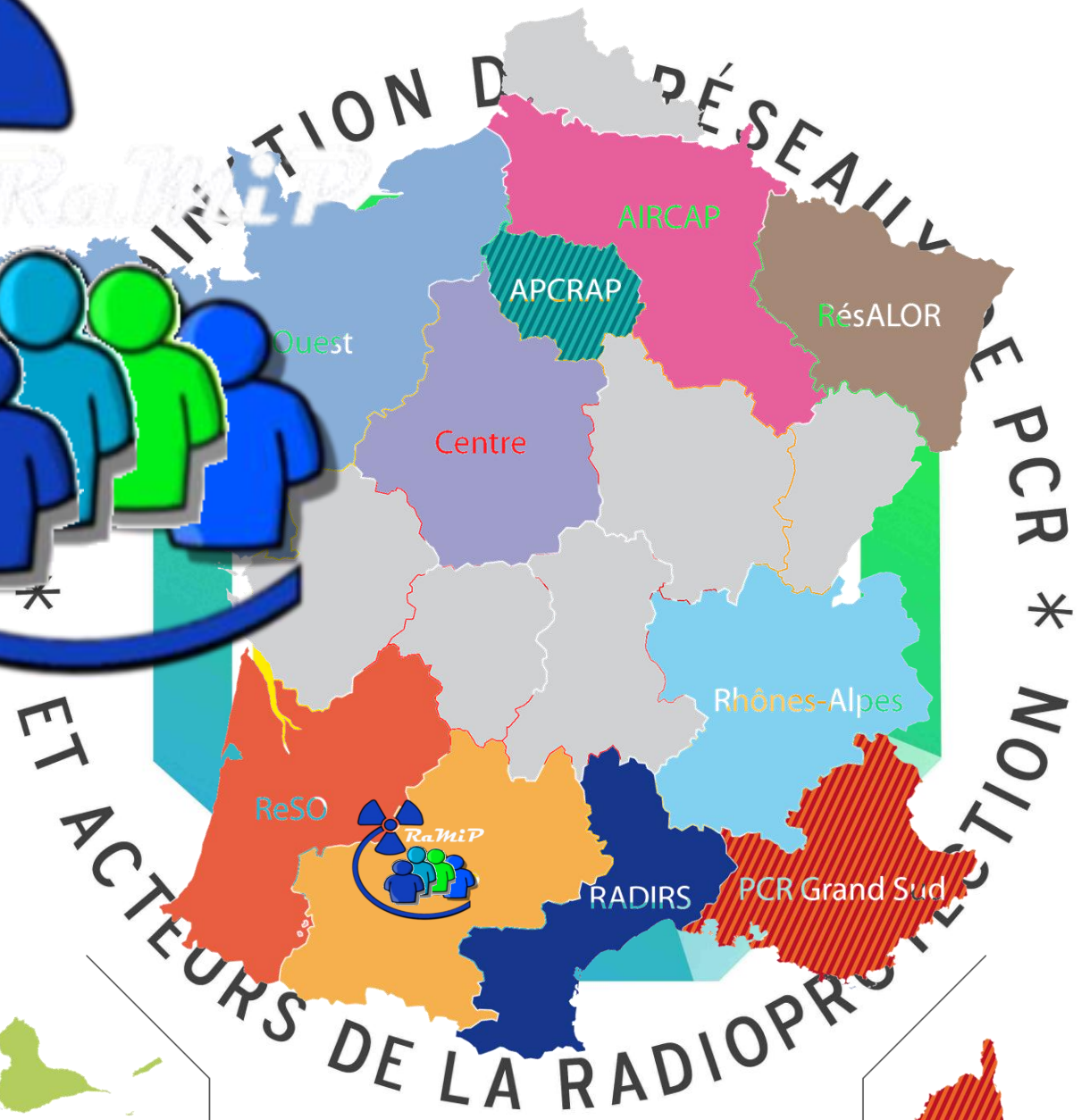
- mise en relation simplifiée,
- convivialité,
- discussion sans a priori, jugement ou leçon.

Pourquoi un réseau?



Un réseau d'où peuvent remonter les idées du terrain :

- initiatives des personnes de la base,
- groupes de réflexion,
- proposition des acteurs de la radioprotection.





Pourquoi une coordination nationale?



Cette coordination a été mise en place en octobre 2011, à la demande de tous les réseaux existants en vue de:

- * Faciliter la vie des réseaux régionaux existants et la constitution des nouveaux réseaux
- * Mutualiser et / ou mettre en commun:
 - Des ressources et des outils
 - Les expériences de tous les réseaux.
- * Etre porteuse des problèmes et attentes et demandes des PCR et acteurs de la radioprotection de terrain, isolées, auprès des partenaires nationaux en liaison avec les réseaux nationaux professionnels (dentistes, vétérinaires, EDF et entreprises, pompiers,...)



Production d'une charte éthique des réseaux régionaux



En octobre 2011, tous les réseaux régionaux ont signé une charte d'éthique préparée en coordination dont les principaux points sont:

* Rappel des objectifs des réseaux

- Favoriser les échanges entre PCR
- Etre force de proposition
- Etre partie prenante des décisions

* Rappel des conditions de fonctionnement des réseaux

- Garantir l'absence de conflits d'intérêts dans leur animation/gestion
- Garantir l'indépendance des réseaux vis à vis des partenaires tant publics que privés
- Ne pas exercer de censure sur l'expression de leurs membres dans le respect de la légalité et de l'éthique.

* Cette charte a été complétée en octobre 2012 par un règlement intérieur.



Porteuse des attentes des PCR



* La coordination a pris en avril 2012, après discussion au sein de tous les réseaux, une position

- « demandant un plein accès de la PCR à l'information dosimétrique » via SISERI au même titre que le médecin du travail.

- demandant la mise en place d'outils juridiques pour renforcer l'indépendance de la PCR

* La coordination a été saisie par le GT zonage pour faire remonter les problèmes pratiques rencontrés par les PCR dans l'application de la réglementation zonage et leurs attentes et propositions

Tous les réseaux se sont donc saisis de ce problème et ont fait remonter leurs réponses à l'occasion des journées organisées à Caen en Novembre 2011; le RAMIP a en particulier fédéré l'analyse des réponses à un questionnaire diffusé par plusieurs réseaux



Porteuse des attentes des PCR



3/ * Dans le cadre de la préparation de l'arrêté « formation des PCR », la coordination est intervenue auprès de la DGT et de l'ASN pour réfléchir aux procédures permettant aux PCR de valider leur participation aux journées des réseaux comme élément du renouvellement de leur certification.

* la coordination a de ce fait créé un groupe de travail formation qui élabore un contenu pédagogique enveloppe et des propositions de procédures

4/ * La coordination, à la demande de l'ATSR, participe avec d'autres organisations, à une Commission qui va rédiger une charte déontologique pour les PCR ainsi que des référentiels par secteur.

* La coordination a refusé la proposition initiale qui consistait à mettre en place un projet de certification des PCR externes.

Tous ces points seront développés lors de la session que la SFRP nous a accordé à 18h15 dans cette salle et nous l'en remercions.